

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)

CHEMIN DE FER
du Nord

(Répertoire L. S.)

TRAVAUX ET SURVEILLANCE

MARQUAIS

Ligne de

Subdivision N°

Divers

Liasse N°

Sous-liasse N°

également à

Sub.

Sub.

Sub.

Sub.

Sub.

Sub.

Dossier N° 6 *Travaux Militaires*

Registre d'ordre {

Année 19³⁹ N°s 8658

Année 19⁴⁰ N°s 2122

Année 19 N°s

DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
1939					
hor.	Demans		5 ^e Ant		cl
-	5 ^e Ant		Demans		cl
1940					
hors	5 ^e Ant		Demans		cl

1/2 Décalques à M. Saint-Dubini (M. Brunois - M. Parlobas)

Copie à M. Colquhille
Copie à M. Seclercq
Copie à M. Wagner
Copie à M. Roussel

NORD TRAVAIL	
Service	
30 DEC 1939	
R. N. 21	11.00
8688 1	

10/11/39
 Marceneil
 Diviers
 Travaux Militaires
 Minutes

novembre 1939
14 NOV. 1939
+ fait auto

Monsieur Hugelbreucq
Chef du 5^{ème} Arrond^{ment} de la Vie à Arras

Remise en état de l'embranchement
particulier des La S^{te} d'Entreprises de
Construction d'Arras

L'embranchement particulier visé en marge
devant être remis en état pour les besoins de
l'Armée Anglaise, ~~il~~ a été ouvert sur compte
E, P, no 90.001 pour l'imputation de la valeur
du matériel à fournir par la S.N.C.F.

Mais comme il n'a pas été trouvé trace
de l'autorisation du D.C.F. concernant ces travaux
je vous invite le Service intéressé de l'Armée
Anglaise à saisir de ce projet
~~à faire le nécessaire auprès de la Mission~~
Française de Liaison qui fera le nécessaire
pour provoquer, de la part du D.C.F., l'autorisation
d'exécution nécessaire.

CRASSEP

J
L
M

14 NOV 1939

NORD TRAVAUX	
Service Central	
20 NOV 1939	
REC	PI GR

VB. N. dv

MAROEUIL

Remise en état
de l'embranchement
particulier de la
Sté d'Entreprises
de Construction d'Arras

Monsieur HAZEBROUCQ,
Chef du 5ème Arrondissement de la Voie à ARRAS

A { L'embranchement particulier visé en marge devant être remis en état pour les besoins de l'Armée Anglaise, un compte E₁ P₁ n° 90.001 a été ouvert pour l'imputation de la valeur du matériel à fournir par la S.N.C.F.

B { Mais comme il n'a pas été trouvé trace de l'autorisation du D.C.F. concernant ces travaux, veuillez inviter le Service intéressé de l'Armée Anglaise à saisir de ce projet la Mission Française de Liaison qui fera le nécessaire pour provoquer, de la part du D.C.F., l'autorisation d'exécution nécessaire.

SCS CENTRAL
18 NOV 1939
VOIE

S ^{oo} N° <i>Maroëuil</i>
Sub. N° <i>Divers</i>

NORD TRAVAUX	
Service Central	
21 NOV 1939	
D. N° <i>11</i>	11000
# 8658 2	

M. Vigin

Travaux Militaires

L'Ingénieur en Chef de l'Entretien

Demar

M. *Blanc Dubin*

M. *Paulébas*

20
11

M. l'ing en chef, j'ai pris note 22-11-39

A. *Pris note*

B. *Je prie M. Néron, Ingénieur en Chef, chargé de mission auprès de l'armée W, de m'indiquer s'il y a lieu de faire des demandes.*

avec le 17/11

M. Lecomte 21/11

TSVP

Maroc

Remise en état de l'embranchement
particulier de la S^{te} d'Entreprises de
Construction d'Aras

Transmis à Monsieur Roussel,
pour avis avant classement.

novembre 1939

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Veld

[Signature]

[Signature]
Classer, au retour

[Signature]

COMPTABILITE
B 29 NOV 1939
3^e DIVISION

V. Borge B^r

Exp 90.001

Transmis à la Subdivision du Secrétariat et du Personnel,
après avoir pris note.

1/12/39

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique

[Signature]

[Signature]

CLASSEUR

ARRAS, le 9 Mars 1940.

Dep. No. Arras
Sub. No. Divers
Travaux Militaires

NORD TRAVAUX
Service Central
14 MARS 1940
L
2122 3D-T

V.B.N a.5

MAROEUIL

Remise en état de l'embranchement particulier de la Sté d'Entreprises de Constructions d'Arras.

Monsieur l'Ingénieur en Chef (M.DEMAUX)

SEC CENTRAL
11 MARS 1940
VOIE

Suivant note du 4 Novembre 1939, vous m'avez prié d'inviter le Service intéressé de l'Armée Anglaise à saisir du projet cité en marge la mission militaire française de liaison pour faire le nécessaire en vue de provoquer l'autorisation du D.C.F concernant ces travaux dont il n'a pas été trouvé trace.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis intervenu à ce sujet auprès de M. PIERSON, Ingénieur Chef, détaché auprès de l'Armée Anglaise, qui a obtenu du Major BOUCHER la réponse ci-jointe; je pense, comme M. PIERSON, que vous serez d'avis de considérer comme suffisant l'engagement donné par l'Armée Britannique dans cette lettre.

Le Chef du 5ème Arrondissement V.B

[Signature]

TSVP

M. Rigier
12/3 2 14/3 m
M. Saint Aubin

- I -

M. Brunais
(W. Barton)

[Signature]
14/3

90001

VB. N. dv

MAROEUIL

Transmis à Monsieur ROUSSEL .

Remise en état, pour les besoins de l'Armée W de l'embranchement particulier de la Sté d'Entreprises de Constructions d'Arras

Les reçus de matériaux, signés du Colonel CADELL et la lettre de M. le Major BOUCHER, dont copie est ci-jointe, doivent vous permettre d'effectuer, auprès de l'Armée W, la mise en recouvrement des dépenses engagées pour l'exécution des travaux visés en marge.

COMPTABILITE
B
21 MARS 1940
DIVISION

- 2 -

Vous voudrez bien me le confirmer en m'indiquant si les bulletins de réception des matériaux dont il s'agit vous sont bien parvenus.

J'ajoute que M. le Major BOUCHER a été autorisé par M. le Major Mc MULLEN D G Tn à demander directement, pour le compte de l'Armée W, l'exécution de travaux dont l'estimation n'excède pas 10.000 Frs (voir à ce sujet les lettres du 9-12-39 du Brigadier Mc Mullen et du 13-12-39 de M. Pierson qui ne paraissent pas vous avoir été communiquées et dont vous trouverez ci-joint une copie).

CLASSEUR

16 Mars 1940

V.B. Nge Bi
E.S. 90001
E.S. 2122/3

M. Brunois (M. Barbin)

J 12/4

En retour à Monsieur le Chef de la Subdivision des Etudes de la Voie à Paris, après avoir fait le nécessaire pour la mise en recouvrement des dépenses dont il s'agit.

Le bulletin de réception des matériaux m'est parvenu le 21/4/40.

9/4/40

Jm Dlm

Le Chef de la Subdivision de la Comptabilité et de la Statistique

Roussel

Puis note à classer

Le Chef de la Subdivision des Etudes de la Voie

ramil 1940

Décalque pour M. Choupenot
Copie à M. Roussel avec 3 exemplaires de la note de conditions qui va être soumise à M. Bourgain.
Prends note de A et de B.

Diot -

ft le 16.11.1945

3. Annexes

S. N. C. F. - Nord
22 NOV 1945
1785 1

Marceuil
Divers
Présentation de comant pour
le chantier de M. Bourgain
Bureau en charge
le N° du compte
E.P.

Paris, le 22 NOV 1945
Bridat 1785 1

Monsieur De Villele,
Chef du 5^{ème} Arrond^{ement} V. B.
à Ornas

V.B./N.
dl 32/5064

Minute
2/11

Ligne d'Ornas à Escayles

Marceuil

Installation d'une
ligne d'alimentation
triphase pour le chantier
de M. Bourgain

Suite à la demande présentée par M. Bourgain, entrepreneur, travaillant pour la S.N.C.F. en gare de Marceuil, j'ai l'honneur de vous soumettre à l'acceptation de M. Bourgain la note de conditions ci-jointe en 3 exemplaires dont 1 à conserver par l'intéressé.

En cas d'acceptation, vous passerez à l'exécution conformément aux indications du plan et de la liste de matériel ci-jointe.

Le branchement sera rattaché sur le branchement d'alimentation de notre usine hydraulique.

Dépenses - Les dépenses évaluées à 11.350 frs environ, seront imputées au compte E.P. n° 7926

Un versement provisionnel de 11.350 frs sera demandé à l'intéressé sur les fonds de la comptabilité, dès que vous m'avez retourné un exemplaire de la note de conditions revêtue de son acceptation.

Tous aviserez M. Roussel dès que toutes les écritures auront été passées en comptabilité afin qu'il fasse procéder, soit au recouvrement des sommes restant dues, soit au remboursement des sommes perçues en trop, compte tenu des dépenses réellement faites majorées des frais généraux et de la taxe de prestation de service.

- Annexes
- 1 liste de matériel
- 1 plan
- 1 note de conditions (3 ex)

13 NOV 1945

Handwritten initials and marks

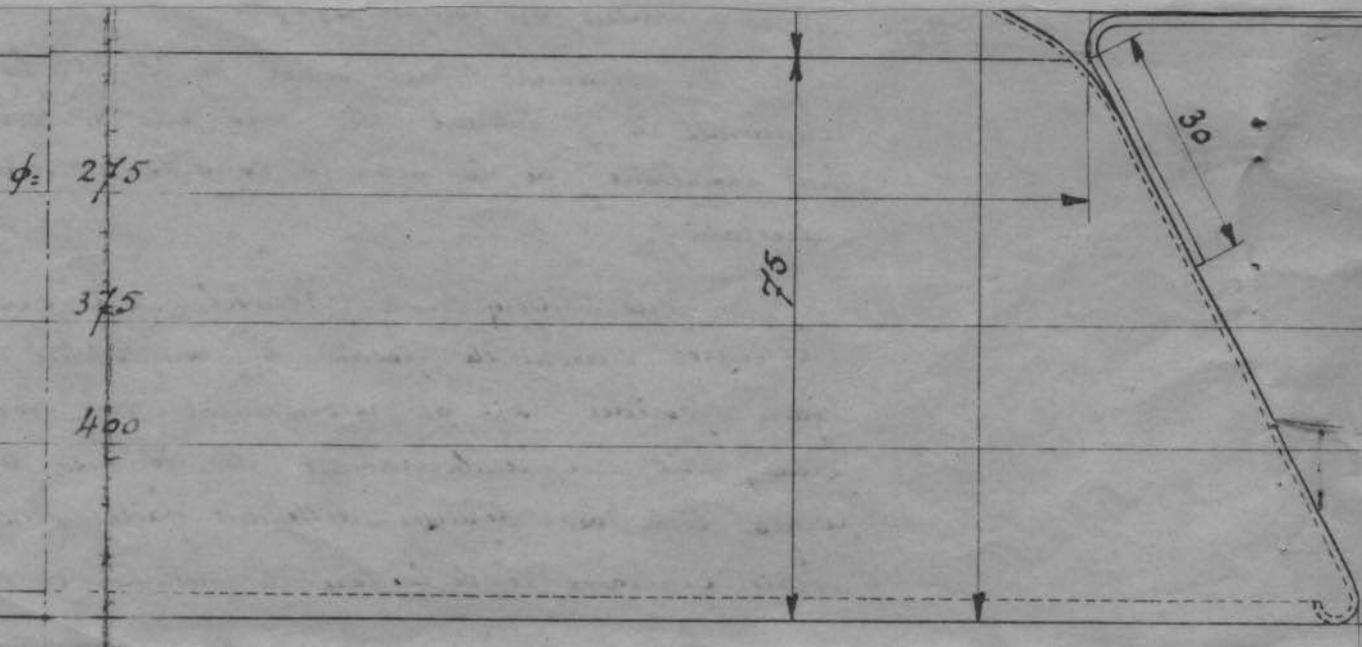
Comme il est indiqué sur la note de conditions
M. Bourgain paiera à la S.N.C.F. le courant enregistré
au compteur au prix révisable de 2fr 60 le kWh.

Époque d'exécution - Dès que vous aurez reçu avis du
versement de la somme de 11.350 frs -

Le Chef de la Division de l'Entretien,

ly
7

D



Minors

2/11

Signe de Arras à Étaples -
ou Gare de Marceuil.

ANNEXE

ANNEXE

23. nov. 48
L.S.
1785 1

Remise en état des installations de la gare.

Installation d'un branchement provisoire pour l'alimentation en énergie électrique du chantier de M^r Bourgain.

Travaux à exécuter par la S.N.C.F. (Région du Nord) aux frais de M^r Bourgain.

Evaluation de la dépense.

Cette estimation ne comprend pas les droits d'octroi qui, le cas échéant, seraient à la charge de ~~l'entrepreneur~~ M^r Bourgain.

Tableau de comptage et accessoires	1680 f.
Câbles nus et isolés, isolants et accessoires	1190 f.
Poteaux, isolateurs et accessoires	2.955 f.
Frais de pose.	3072 f.
Somme à valoir pour imprévus 10%	890 f.
frais généraux	1468 f.
Taxe de prestation de service	95 f.
	<u>11.350 f.</u>

Je soussigné prie la S.N.C.F. (région du Nord) de vouloir bien se charger des travaux détaillés à l'estimation ci-dessus évalués approximativement à onze mille trois cent cinquante francs (11.350⁰⁰) ~~égal au montant des prévisions de dépenses~~, étant entendu que:

- a) - j'effectuerai, avant l'exécution, un versement provisionnel de 11.350 f. égal au montant des prévisions de dépenses;
 - b) - je rembourserai aussitôt après l'exécution, le cas échéant, le solde des dépenses réellement faites, y compris les frais généraux, évalués à forfait, ~~ainsi que~~ à 15% ainsi que la taxe de prestation de service et les droits d'octroi, s'il y a lieu.
- Il est bien entendu que si les dépenses réelles, majorées comme il est indiqué ci-dessus, sont inférieures au montant du versement provisionnel, la différence me sera remboursée par la S.N.C.F. après l'exécution des travaux.

Je souscris, en outre, aux conditions suivantes:

- 1^o - Le courant mis à ma disposition sera du courant triphasé 50 périodes, à la tension de ~~220~~^{220,5} volts entre phases, plus ou moins 10%.
- 2^o - La puissance mise à ma disposition sera de 3 kilovolt-ampères au maximum.
- 3^o - Le courant consommé sera enregistré au compteur et me sera facturé au prix de 2,60 le kilowatt-heure.

Au cas où le compteur ne pourrait être installé à la mise en service du branchement, la consommation de courant donnerait lieu à une évaluation forfaitaire en attendant la pose du compteur.

- 4° - Le compteur sera étalonné par les soins de la S.N.C.F. avant mise en service.
- 5° - Les travaux réalisés par mes soins répondront aux conditions imposées par la S.N.C.F. et seront réceptionnés par celle-ci avant la mise en service.
- 6° - La S.N.C.F. décline toute responsabilité en cas d'interruption ou d'irrégularité dans la fourniture du courant, quelles qu'en soient la durée et la cause, sans que je puisse prétendre à aucune indemnité de ce fait.
- 7° - La S.N.C.F. décline également toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident quelconque pouvant survenir du fait ou à l'occasion de l'installation projetée ou de son utilisation.
- 8° - Je ne pourrai me prévaloir d'aucune interruption ou irrégularité survenant dans l'alimentation pour justifier un retard quelconque dans l'exécution des travaux qui me sont confiés.
- 9° - Je prendrai toutes précautions utiles pour que le fonctionnement de mon installation n'apporte aucun trouble dans le fonctionnement des installations de la S.N.C.F.
- 10° - L'installation du branchement sera soumise aux conditions de précarité qui régissent les installations de l'espèce. La S.N.C.F. se réserve notamment le droit de modifier ou de supprimer ce branchement à toute époque, et à mes frais, si les besoins du service de la S.N.C.F. venaient à l'exiger et ce, sans préavis, ni indemnité.
- 11° - A l'achèvement des travaux qui me sont confiés, le branchement sera déposé à mes frais, le matériel déposé pourra être repris par la S.N.C.F. à un prix tenant compte de son état au moment de la dépose.

Signature du demandeur

Adresse :

(A faire procéder de la mention :
"Lu et approuvé" et de la date.)

VB. N. Va5

SES.41

ARRAS, le 25 Octobre 1945

Socht

ANNEXE

23 nov. 45	
1785	1

Monsieur THOUVENOT,
Chef de la Subdivision des Installations Electriques à PARIS

MAROEUIL

Installation d'une
ligne triphasée

Je vous adresse ci-joint une étude relative à l'installation d'un circuit de F.M. pour l'alimentation d'un atelier installé à proximité de la gare et appartenant à Monsieur BOURGAIN qui travaille pour la S.NCF

Je vous serais obligé de bien vouloir me donner votre accord aussi rapidement que possible pour me permettre de passer à exécution.

Le Chef du 5ème Arrondissement
VB

[Signature]

*Reçu
25/10
M. Desjardins*

*M. Thureau
27/10*

P.J. - 2 plans
1 liste de matériel

M. L. Drey - en Chef

*ci joint instructions
à M. de Villela*

5 NOV 1945

[Signature]

LIGNE ARRAS-ETAPLES

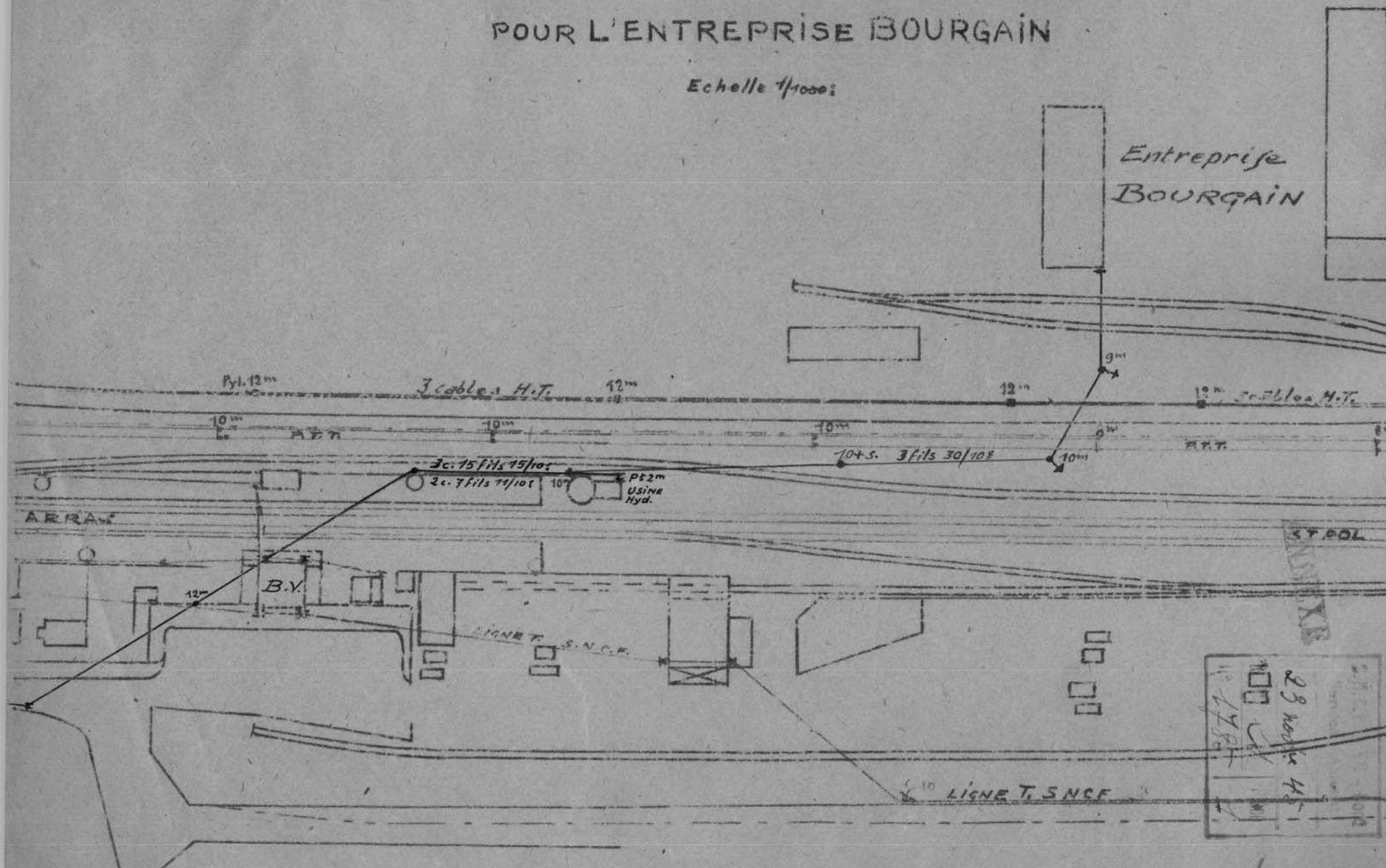
OCT. 45

GARE DE MAROEUIL

INSTALLATION D'UN BRANCHEMENT Provisoire de F.M.

POUR L'ENTREPRISE BOURGAIN

Echelle 1/10000



29
1787
1787

VB. N. va5

SES. 22

ARRAS, le 15 Mars 1946

Maroeuil
17 en Expo.
L'armature de caniveau
pour le chantier
de M. Bourgain

20/3/1946

4796

ARRAS-ETAPLES
MAROEUIL

Monsieur DEMAUX,
Ingénieur en Chef, Chef de
la Division de l'Entretien
à PARIS

Installation d'une ligne
d'alimentation triphasée
pour le chantier de
M. BOURGAIN

VOIE-BÂTIMENTS
18 MAR 1946
SECRETARIAT

Suite à votre note VB. N. dl 32-
5064 du 22 Novembre 1945, relative
à l'installation d'une ligne d'ali-
mentation triphasée pour le chantier
de M. BOURGAIN à MAROEUIL, je vous
adresse, sous ce pli, un exemplaire
de la note de conditions, signé par
l'intéressé.

M. Gerson
M. P. Bourgain
193

Le Chef du 5ème Arrondissement
V.B. 4

M. Gerson
M. P. Bourgain
de Vignettes

Cris note
Prendre au classement

Le Chef de la Subdivision
des Installations électriques

26 MARS 1946

em
MASSIER

Ligne d'ARRAS à ETAPLES
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Gare de MAROEUIL

29 MARS 1946
L
n° 4796 | 2

Remise en état des installations de la Gare

Installation d'un branchement provisoire pour l'alimentation en énergie électrique du chantier de M. BOURGAIN

Travaux à exécuter par la S.N.C.F. (Région du Nord) aux frais de M. BOURGAIN.

EVALUATION DE LA DEPENSE

Cette estimation ne comprend pas les droits d'Octroi qui, le cas échéant, seraient à la charge de M. BOURGAIN.

Tableau de comptage et accessoires	1.680 Frs
Câbles nus et isolés, isolants et accessoires ...	1.190 Frs
Poteaux isolateurs et accessoires	2.955 Frs
Frais de Pose	3.072 Frs
Somme à valoir pour imprévus 10 %	890 Frs
Frais généraux	1.468 Frs
Taxe de prestation de Service	95 Frs

	11.350 Frs
	=====

Je soussigné, prie la S.N.C.F. (Région du Nord) de vouloir bien se charger des travaux détaillés à l'estimation ci-dessus évalués approximativement à onze mille trois cent cinquante francs (11.350 Frs) étant entendu que :

- a) j'effectuerai, avant l'exécution, un versement provisionnel de 11.350 Fr égal au montant des prévisions de dépenses;
- b) je rembourserai aussitôt après l'exécution, le cas échéant, le solde des dépenses réellement faites, y compris les frais généraux, évalués à forfait, à 15 % ainsi que la taxe de prestation de service et les droits s'il y a lieu.

Il est bien entendu que si les dépenses réelles majorées comme il est indiqué ci-dessus, sont inférieures au montant du versement provisionnel, la différence me sera remboursée par la S.N.C.F. après l'exécution des travaux.

Je souscris, en outre, aux conditions suivantes :

- 1^{re}- Le courant mis à ma disposition sera du courant triphasé 50 périodes à la tension de 205 V entre phases, plus ou moins 10 %.
- 2^{re}- La puissance mise à ma disposition sera de 3 KVA au maximum.
- 3^{re}- Le courant consommé sera enregistré au compteur et me sera facturé à prix de 2f,60 le Kwh.

.....

